U-5359

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT :

RESTAURATION D'UN VEHICULE ANCETRE : TRAVAUX DE PEINTURE

CODE DE L'U.E. : 25 10 15 U11 E1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 205

La présente demande émane du réseau:

X Organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	**O** ~~Libre subventionné confessionnel~~
O ~~Officiel subventionné~~	**O** ~~Libre subventionné non confessionnel~~

Identité du responsable du réseau : Monsieur DIDIER LETURCQ, Président du Conseil de coordination

Date et signature : 26/09/2016

1. Finalités de l'Unité d'enseignement : reprises en annexe n° **1 de 1** page

2. Capacités préalables requise : reprises en annexe n°**2 de** 1 page

3. Niveau et classement de l'unité d'enseignement :

Enseignement secondaire	**X** Du niveau inférieur	**O** ~~Du niveau supérieur~~
de	**X** Transition	**O** ~~Qualification~~

4. Acquis d'apprentissages: repris en annexe n° **3** de 1 page

5. Programme:

5.1. Etudiant — Repris en annexe n°**4 de 2** pages
5.2. Chargé de cours

6. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° **5 de 1** page

7. Chargé(s) de cours: Repris en annexe n° **6** de 1 page

8. Horaire minimum de l'unité d'enseignement :

Dénomination des cours	**Classement des cours**	**Code U**	**Nombre de périodes**	**Code fonction**
Technologie de la peinture	CT	J	8	
Travaux pratiques de peinture	PP	C	56	
Part d'autonomie		P	16	
Total des périodes			80	

9. Tableau de concordance (à approuver par le Conseil général)

Repris en annexe n° 7 de : 1 page

---

10. Réservé au Service de l'inspection de l'enseignement de promotion sociale:
a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

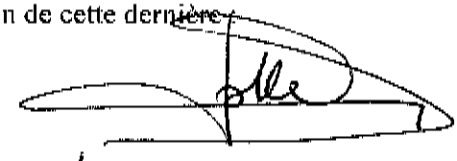
Néant

b) Avis de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : le 24 Mai 2016 ...Signature :



Le 24.05.16.
Jacques Sobet.

RESTAURATION D'UN VEHICULE ANCETRE : TRAVAUX DE PEINTURE

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. FINALITES PARTICULIERES

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les compétences pratiques pour véhicules ancêtres, à savoir :

- de DECODER les informations sur les étiquettes des produits de peinture utilisés en carrosserie ;
- d'EXPLIQUER le fonctionnement des principales machines de peinture utilisées en carrosserie ;
- de DEPOSER, de POSER et de PREPARER une tôle de voiture ancêtre destinée à recevoir un traitement de peinture en carrosserie ;
- d'APPLIQUER un traitement de peinture sur une tôle pour véhicule ancêtre dans le respect des différentes réglementations en vigueur ;
- de DEVELOPPER des attitudes de soin, de précision, d'ordre et de sécurité ;
- d'UTILISER le vocabulaire spécifique du métier,
- de DEVELOPPER des aptitudes à la communication professionnelle et au respect des procédures.

RESTAURATION D'UN VEHICULE ANCETRE : TRAVAUX DE PEINTURE

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. CAPACITES

En français,

lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :

- répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites ;
- consulter des ouvrages de référence familiers, tels que dictionnaires, annuaires, tables de matières :

En mathématiques,

pour le calcul :

- effectuer par calcul écrit, des additions, des soustractions, des multiplications et des divisions sur des nombres naturels ;
- effectuer par calcul écrit, des additions, des soustractions, des multiplications et des divisions sur des nombres décimaux limités au millième ;
- simplifier, additionner, soustraire et multiplier des fractions ;
- effectuer des calculs de pourcentage ;
- résoudre des problèmes se ramenant à l'utilisation de la règle de trois ;

pour la géométrie :

- identifier différentes surfaces planes ;
- calculer le périmètre et l'aire de polygones réguliers ;
- construire, dans un plan donné, une droite parallèle ou perpendiculaire à une droite donnée ;
- construire un angle à l'aide du rapporteur ;
- mesurer l'amplitude d'un angle à l'aide du rapporteur ;

pour le système métrique :

- convertir des mesures de longueur, d'aire et de temps (cas simples).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Le Certificat d'études de base (CEB).

RESTAURATION D'UN VEHICULE ANCETRE : TRAVAUX DE PEINTURE

4. ACQUIS D'APPRENTISSAGE :

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable :

en disposant d'un véhicule ancêtre, des outils et des produits appropriés, dans le respect des règles SHE et des normes de sécurité, en s'appuyant sur une méthode de travail définie, en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité et en développant des compétences de communication.:

- de REPARER des dégâts mineurs sur un véhicule ancêtre ;
- de DEPOSER, de REPOSER, d'AJUSTER et de PEINDRE un élément de carrosserie d'un véhicule ancêtre en
  - ✓ identifiant le type de peinture ;
  - ✓ en appliquant les techniques de jointure, d'étanchéité, de marouflage et différents mastics,
  - ✓ en dégraissant et en ponçant l'élément de carrosserie à peindre,
- de NETTOYER, d'ENTRETENIR et de RANGER son matériel et son poste de travail ;
- de TRIER les déchets et rebuts selon le respect des règles de protection de l'environnement en vigueur.

Pour la détermination du degré de maitrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- la précision des gestes professionnels,
- la qualité des comportements en termes de sécurité et d'hygiène : du sens de la prévention, de la vigilance, du souci de la protection générale et particulière,
- la justification des connaissances technologiques dans la réalisation des travaux pratiques,
- le respect des différentes procédures utilisées.

RESTAURATION D'UN VEHICULE ANCETRE : TRAVAUX DE PEINTURE

5. PROGRAMME DES COURS

L'étudiant sera capable :

en disposant d'un véhicule ancêtre, des outils et des produits appropriés, dans le respect des règles SHE et des normes de sécurité, en s'appuyant sur une méthode de travail définie, en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité et en développant des compétences de communication.

5.1. EN TECHNOLOGIE DE LA PEINTURE

- de RECONNAITRE les produits dangereux (solvants, peintures,…) : lire les étiquettes, les fiches techniques, les pictogrammes ;
- d'IDENTIFIER les précautions à prendre pour leurs manipulations, leur stockage, leur tri (gestion des déchets solides et liquides) et pour la protection des accidents, notamment pour :
  - ✓ les voies respiratoires (masque anti-poussière, masque de peinture),
  - ✓ les pieds, utiliser les chaussures de travail,
  - ✓ les yeux (casque, lunette),
  - ✓ les oreilles (bouchons, casque),
  - ✓ la tête (casque),
  - ✓ les mains (gants, crème) ;
- d'IDENTIFIER les produits de lavage et de finition ;
- d'EXPLIQUER le fonctionnement et les précautions à prendre pour utiliser le pistolet soufflant pour le dépoussiérage ;
- d'EXPLIQUER :
  - ✓ le fonctionnement des machines à poncer,
  - ✓ les techniques de jointure et d'étanchéité,
  - ✓ le fonctionnement des outils mis à sa disposition pour les appliquer (pompe à cartouche),
  - ✓ les différents mastics pistolables ou non et leurs méthodes d'application.

5.2. EN TRAVAUX PRATIQUES DE PEINTURE

- de STOCKER les produits dangereux en respectant les normes en vigueur ;
- de TRIER et de STOCKER de manière adéquate les déchets (solides, liquides) ;
- de RESPECTER les normes de sécurité spécifiques dans les zones dangereuses ;

RESTAURATION D'UN VEHICULE ANCETRE : TRAVAUX DE PEINTURE

- d'UTILISER les moyens de protection adéquats en fonction des outillages et des tâches à risques à effectuer et des produits à manipuler ;
- de TRAVAILLER dans les zones adéquates ;
- de SIGNALER tout dysfonctionnement apparent des différents équipements et pièces d'une zone de préparation : filtres, aspiration, éclairage :
- de PREPARER un véhicule avant peinture :
  - ✓ DEMONTER la ou les pièces à traiter s'il y a lieu selon les méthodes de travail les plus adéquates :
    - ➢ DEPOSER et REPOSER les accessoires sensibles à la température et ceux entravant le déroulement des travaux de peinture ;
    - ➢ PRENDRE les précautions de mise en sécurité d'éléments électriques (déconnecter, déposer, isoler) ;
- de RECONNAITRE les différents supports de peinture existants :
  - ✓ les différents types de papiers abrasifs (granulométrie) au ponçage.
  - ✓ les principaux produits dégraissants en tôlerie.
  - ✓ les types de traitement des tôles selon la catégorie des produits utilisés en carrosserie tels que solvants, durcisseurs,….
  - ✓ les différents types de techniques et de produits pour dégraisser les parties à travailler ;
- d'APPLIQUER les techniques de marouflage et d'EXPLIQUER leur utilité en matière de protection ;
- de PREPARER la surface à traiter pour :
  - ✓ APPLIQUER les matières à traiter en fonction du fond à traiter,
  - ✓ DELIMITER les surfaces à traiter,
  - ✓ RECONNAITRE la qualité des couches de base et l'état des surfaces à traiter (acrylique, cellulosique, synthétique) ;
- d'IDENTIFIER les nouvelles et anciennes peintures par l'emploi d'un diluant, d'un abrasif ;
- de DETERMINER la nature de la base au moyen d'un test (réactions visibles) ;
- d'APPLIQUER les techniques de jointure et d'étanchéité ;
- d'UTILISER une pompe à cartouche (manuelle et pneumatique) ;
- d'APPLIQUER différents mastics d'étanchéité ;
- de DEGRAISSER les parties à travailler et de PONCER les parties à peindre ;
- de NETTOYER, d'ENTRETENIR et de RANGER son matériel et son poste de travail ;
- de TRIER les déchets et rebuts selon le respect des règles de protection de l'environnement en vigueur.

RESTAURATION D'UN VEHICULE ANCETRE : TRAVAUX DE PEINTURE

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour les cours de travaux pratiques de peinture, il est conseillé de travailler avec un maximum de trois étudiants par poste de travail.

RESTAURATION D'UN VEHICULE ANCETRE : TRAVAUX DE PEINTURE

7. CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT – Annexe 7

Date de dépôt :
Date d'approbation :

« RESTAURATION D'UN VEHICULE ANCETRE : TRAVAUX DE PEINTURE »

Date d'application :
Date limite de certification :

Code régime 1 ~~définitif~~ /provisoire	Code domaine de formation ~~et/ou Code domaine études supérieures~~	Intitulé régime 1 ~~définitif~~ / provisoire	Code régime 1 ~~définitif~~ /provisoire	Code domaine de formation ~~et/ou/ Code domaine études supérieures~~	Intitulé régime 1 ~~définitif~~ / provisoire
E5101SU11E1	205	Restauration d'un véhicule ancêtre : travaux de peinture	NEANT	NEANT	NEANT